

AVIS DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC

COMMUNE D'IVRY-LE-TEMPLE

(Oise – 851 habitants)

1 - IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE CONTRACTANTE

Mairie d'Ivry-le-Temple, Madame HERMAN - Maire, 22 place de la mairie 60173 IVRY-LE-TEMPLE, téléphone : 03.44.08.72.01.

2 - DESCRIPTION DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, de l'Ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et de son décret d'application n°2016-86 du 1^{er} février 2016.

La procédure retenue est de type ouverte : les candidatures et les offres seront remises conjointement. Les données figurent de manières détaillées dans le cahier des charges.

Type de marché : Services

Mode : Concession

Code NUTS : FR222

Code CPV Principal : 98390000 - autres services

Code CPV complémentaire : 92300000 – Services de divertissement

Langue utilisée dans la candidature et l'offre : français

Unité monétaire utilisée : euros

3 - OBJET DE LA CONSULTATION

Concession de la gestion du service public de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne et de l'accueil extrascolaire, de l'accueil collectif de mineurs, situé 1 place de la Mairie à Ivry-le-temple (60173), la gestion de :

- l'accueil périscolaire des enfants des écoles maternelles et élémentaires d'Ivry-le-Temple, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- la pause méridienne des enfants des écoles maternelles et élémentaires d'Ivry-le-Temple, le lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les locaux disposent d'installations de loisirs de qualité ainsi que d'espaces de jeux.

4 - DUREE DE LA CONCESSION

La durée de la concession est de 5 ans.

5 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le règlement de consultation

6 - DOCUMENTS FOURNIS AUX CANDIDATS

Dossier de consultation des entreprises (DCE) constitué par :

- l'avis de concession (AC)
- le règlement de consultation (RC)
- le cahier des charges / projet de contrat et ses annexes, qui présentent les principales caractéristiques des services et les prestations à assurer

7 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 30 août 2024 à 12h00, dernier délai.

8 - DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES CANDIDATS POUR LA CANDIDATURE ET L'OFFRE

Voir le règlement de consultation

9 - CONDITION D'ENVOI OU DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

- Transmission :
 - Uniquement de façon dématérialisée sur le site : ww.marches-securises.fr

10 - CRITERES D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

La candidature sera jugée sur :

- l'aptitude du candidat à gérer des équipements publics
- l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ledit service
- les activités antérieures du candidat dans la gestion et l'animation des accueils collectifs de mineurs permanents ;

Ces appréciations seront faites au regard de l'ensemble des documents demandés au titre de la candidature dans le règlement de consultation.

L'offre sera jugée sur :

- l'organisation mise en place (moyens humains, techniques et matériels, relations avec les usagers et la collectivité...)
- la qualité de la proposition technique (projet pédagogique, activités proposées, prestations alimentaires...)
- la qualité de la proposition financière (budget prévisionnel, participation financière de la collectivité et adéquation avec les prestations proposées, évolution de la participation financière de la collectivité sur l'ensemble du contrat...)
- la cohérence du fonctionnement administratif, pédagogique et humain.

Ces appréciations seront faites au regard de l'ensemble des documents demandés au titre de l'offre dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats pourront obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaire pour leur étude par l'intermédiaire du site :

- www.marches-securises.fr

12 - DATE D'ENVOI DE LA PUBLICITE :

Le 9 juillet 2024.